



Direction de la jeunesse,
de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation
du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse



NOTE D'ETAPE SUR L'EVALUATION AU 31 DECEMBRE 2010

REDIGEE PAR « PLURICITE »

DOSSIER : AP1_n°167

Intitulé du projet : Plateforme régionale pour la mobilité internationale des apprentis

Porteur du projet : Région Rhône-Alpes

Evaluateur du projet : Pluricité

Région(s) d'expérimentation : Rhône-Alpes

Date de démarrage effectif de l'expérimentation :

1. Problématique, objectifs et méthode de l'évaluation

L'évaluation de la Plateforme régionale pour la mobilité internationale des apprentis recouvre 3 principaux enjeux :

1. Mettre en place un système de suivi-évaluation pérenne
 - Assurer une bonne visibilité à l'action des partenaires, en prévoyant dès l'origine des outils de suivi flexibles et performants
2. Donner au projet la possibilité de faire ses preuves
 - Profiter de l'expérimentation pour apprendre à « faire mieux », repérer les écueils à éviter, les bonnes pratiques à reproduire, etc.
3. Donner à la plateforme la possibilité de faire ses preuves
 - a. En vue d'une possible généralisation et pour favoriser sa pérennisation

L'évaluation vise à répondre aux 3 questions suivantes :

- **Question 1** : Dans quelle mesure l'action a-t-elle permis la mise en place d'un outil pertinent pour la mobilité des apprentis ?
 - Les critères de jugement :
 - La plateforme associe tous les acteurs pertinents, et assure une bonne coordination de leurs actions (notion de surface)
 - La plateforme engendre une modification des pratiques des acteurs, en réponse aux besoins réels des apprentis
 - La plateforme déploie un panel d'actions pertinent au regard des besoins (panel)
- **Question 2** : Dans quelle mesure l'action expérimentale a-t-elle permis de développer la mobilité des apprentis (qualitativement et quantitativement) ?
 - Les critères de jugement :
 - L'action a incité et permis à plus de jeunes d'entreprendre un séjour dans le cadre de leur apprentissage
 - Ces séjours ont été mieux préparés, et seront plus utiles à l'insertion des jeunes
- **Question 3** : Dans quelle mesure l'action a-t-elle permis une mobilisation réelle et durable des acteurs de la mobilité des apprentis ?
 - Les critères de jugement :
 - L'action a contribué à une démarche partenariale riche, qui a permis le positionnement des acteurs et de leurs actions
 - La plateforme instaure une forme de partenariat « gagnant-gagnant » qui assure sa pérennité au-delà de l'action expérimentale

Au final l'évaluation vise à dégager des leçons :

- sur les conditions de généralisation
 - Quelles conditions à vérifier concernant : les publics cibles ? Les partenaires de l'action ? Le contexte conjoncturel ? Quels budgets pour l'action ? Etc.
- sur les conséquences de la mise en place
 - Quels impacts de la mise en œuvre sur la qualité des partenariats sur le territoire ? Quelle acceptabilité de l'action ?
- pour faire mieux à l'avenir
 - Les écueils à éviter, les bonnes pratiques à reproduire, etc.

Pour atteindre les objectifs assignés à l'évaluation, les principaux travaux suivants sont engagés ou envisagés :

Types d'acteurs	Outils de mobilisation et/ou de collecte
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Réunion annuelle du Comité de pilotage consacrée à l'évaluation (plus points d'étape en cours d'année) • Entretiens annuels individuels avec l'évaluateur
CFA	<ul style="list-style-type: none"> • Questionnaire annuel de suivi des pratiques auprès des 63 CFA rhônalpins • Tableau de bord permettant le suivi des activités et résultats de la plateforme (réseaux, projets, etc.) • Pour un échantillon de CFA : entretiens individuels avec l'évaluateur
Jeunes et entreprises	<ul style="list-style-type: none"> • Tableau de bord permettant le suivi des activités et résultats de la plateforme (point de contact, évènements ponctuels de communication, etc.) • Investigations ciblées en 2011 (focus groups)

Les principaux points d'étape de l'évaluation correspondent à la rédaction du rapport intermédiaire puis du rapport final :

- ▶ Rédaction du rapport intermédiaire (fin 2010)
 - Description complète du projet (éléments de diagnostics, attentes des acteurs, moyens mobilisés, acteurs impliqués, etc.)
 - Etat d'avancement du projet
 - Premiers enseignements sur le fonctionnement (partenariats, difficultés techniques, etc.)
 - Résultats produits à ce stade
 - Suite du projet et de l'évaluation (en cas révision du plan initial)
- ▶ Rédaction du rapport final (fin 2011)
 - Description du projet, ses ambitions, son déroulement
 - Croisement des analyses quantitatives et qualitatives, en réponse aux questions évaluatives
 - Synthèses des impacts potentiels et avérés du projet, des impacts non attendus et des impacts que le projet ne peut pas atteindre
 - Conclusions de l'évaluation, de la responsabilité de l'évaluateur
 - Recommandations en vue d'une éventuelle généralisation
 - Leçons apprises : conditions de généralisation, améliorations à apporter

2. Etat d'avancement et premiers résultats

L'évaluation est entrée dans sa phase de collecte depuis le début de l'année 2010, date à laquelle le référentiel et la méthode ont été adoptés par le comité de pilotage.

Au 31 décembre 2010, l'ensemble des travaux envisagés ont été menés : les entretiens individuels avec les partenaires de la plateforme et avec les CFA ont été réalisés, l'enquête annuelle auprès de l'ensemble des CFA a été finalisée et enfin, le tableau de bord renseigné a été exploité.

Les entretiens auprès des partenaires et CFA

Les partenaires du projet ainsi que les CFA se sont montrés très disponibles pour rencontrer l'équipe d'évaluation et échanger sur le projet.

Le début d'année a été consacré à la validation du protocole d'évaluation par le comité de pilotage du projet et la conduite d'entretiens auprès des principaux partenaires afin de permettre à l'équipe d'évaluation de mieux appréhender le contexte, les attentes des parties prenantes et identifier les points de vigilance à avoir concernant l'évaluation du projet. Fin 2010, des entretiens ont été menés auprès d'une dizaine de référents mobilité au sein des CFA afin de recueillir leurs avis sur la plateforme.

La plateforme est globalement perçue de manière très positive par l'ensemble des référents interrogés (CFA). Ils affirment tous l'importance de développer la mobilité, qui réside dans deux principaux intérêts: 1/ Le développement personnel et professionnel de l'apprenti. 2/La notoriété du CFA : la mobilité est considérée comme un atout susceptible d'attirer de nouveaux apprentis au sein du CFA.

L'impact et l'intérêt perçus des actions de la plateforme semblent varier en fonction du degré d'expérience de mobilité internationale des CFA. Ils ont cependant tous un même constat : la mise en place de la mobilité ne peut venir que de la volonté interne du CFA et de ses membres, la plateforme n'intervient que comme un soutien et une aide. C'est un accélérateur de mobilité mais non un déclencheur.

Schématiquement, on distingue deux grands groupes :

- Les CFA avec expérience de mobilité pour lesquels la plateforme n'est pas susceptible d'impacter la mobilité mais qui se montrent très intéressés par la création d'un « label mobilité » (une action mise en œuvre par la plateforme) synonyme de valorisation de leur travail.
- Les CFA sans expérience pour lesquels la plateforme est perçue comme un soutien et une aide indispensable à la mise en place de la mobilité.

Pour les CFA sans expérience de mobilité l'intérêt de la plateforme réside en deux points :

- Soutien financier et réglementaire
- Partage d'expérience avec d'autres CFA

Les contacts avec les pilotes de la Plateforme ainsi que les formations sont très appréciés et jugés très riches et utiles. Le site internet soulève en revanche quelques critiques (difficiles à trouver, outil de communication pas assez opérationnel, pas assez tourné vers les apprentis...)

Pour l'ensemble des CFA, la plateforme doit comporter un soutien financier et réglementaire, une base de données pour faciliter la recherche de partenariats et un espace de communication entre les différents CFA pour leur permettre un partage d'expérience. Pour certains CFA, la plateforme devrait aussi sensibiliser les entreprises et les apprentis à l'intérêt de la mobilité internationale.

L'enquête auprès des CFA rhônalpins

L'enquête a été menée auprès de l'ensemble des Centres de Formations d'Apprentis (63 au total) de la région Rhône-Alpes par courriel à partir du mois de juillet 2010 avec plusieurs relances y compris téléphoniques en septembre et octobre 2010. Finalement, la totalité des établissements a renseigné le questionnaire plus ou moins précisément.

L'enquête menée auprès des 63 Centres de Formation d'Apprentis de la région Rhône-Alpes a permis de réaliser un réel état des lieux régional de la mobilité internationale des apprentis et des pratiques des CFA.

Les objectifs étaient multiples : repérer l'existant en terme de mobilités, entrante et sortant ; identifier les freins à la mobilité du point de vue des CFA ; identifier les avantages à la mobilité internationale des apprentis de Rhône-Alpes et, faire émerger les attentes des organismes concernant la mobilité internationale des apprentis.

Le travail d'analyse des données a permis de préciser l'existant concernant la mobilité, de commencer à mesurer l'évolution, d'identifier les freins et les avantages à la mobilité internationale. Ces éléments pourront certainement être affinés lors des enquêtes futures.

Le nombre de CFA qui s'engage dans une démarche de mobilité internationale augmente d'année en année. Notons tout de même une nette évolution en 2008/2009, confirmée en 2009/2010. En effet, presque 1/3 des CFA ont organisé des séjours à l'étranger. Ils étaient 12 établissements concernés par la mobilité internationale en 2005, ils sont 24 en 2009/10. Autrement dit, 822 apprentis ont eu l'opportunité de partir à l'étranger dans le cadre de leur apprentissage ; soit une augmentation de 139% du nombre de départ par rapport à 2005/2006, et de 63% par rapport à l'année précédente

La mobilité internationale demande l'investissement de la direction, de l'équipe des formateurs, des apprentis, des entreprises ; l'investissement est à la fois humain et financier. La mise en place d'une mobilité est le fruit d'une réelle organisation et d'une anticipation car il convient de se préparer au départ, de s'organiser, et de gérer le projet dans son ensemble en associant tous les participants.

Diverses sources de financement existent que ce soit à l'échelle régionale et européenne. Un certain nombre d'organismes sont déjà très impliqués et reconnus pour la mobilité internationale.

Malgré les freins existants, les bénéfices sont réels pour tous les acteurs impliqués, autant pour les établissements de formation, que les entreprises et les apprentis. On notera qu'au regard de l'investissement qu'elle nécessite, la mobilité internationale gagne à s'inscrire dans des partenariats de longue et à s'intégrer dans les formations en apprentissage du secondaire et du supérieur.

Cette enquête conforte la mise en place de la plateforme régionale pour la mobilité internationale des apprentis avec une réelle volonté de la part des établissements de développer la mobilité internationale pour les apprentis et un réel besoin d'être accompagné dans leur démarche.

Les organismes ressources sont assez nombreux. Tous ont une action dans l'accompagnement des CFA, des apprentis et des entreprises pour faciliter la réalisation de la mobilité internationale mais chacun dans leur domaine et sans coordination entre eux.

En 2010 apparaît pour la première fois la plateforme régionale pour la mobilité internationale, qui se place immédiatement parmi les principaux organismes ressources. Le questionnaire 2011 devra confirmer cette tendance.

80% des CFA répondants indiquent avoir connu la plateforme régionale pour la mobilité des apprentis avant même la sollicitation de réponse à l'enquête 2010. Il reste néanmoins une dizaine de répondants en CFA (référents mobilité ou directeurs ?) qui indiquent n'avoir pas connaissance de ce nouvel outil régional.

En conclusion, l'expression d'un des référents mobilité est particulièrement éclairante sur les visions d'un avant/après la plateforme :

- *« A l'origine (2007), la plateforme n'existait pas et nous avons dû trouver nous-même toutes les informations nécessaires (juridiques, financières, etc.) au montage du projet. Perte de temps énorme à explorer des pistes inadaptées à l'apprentissage. Difficulté persistante: convaincre les entreprises françaises de laisser partir leur apprenti qui va travailler dans une autre entreprise mais qu'ils devront continuer à payer... »*

CERTIFICAT :

Je soussigné, Thibaut DESJONQUERES, responsable de la structure évaluatrice du projet AP1_n°167, certifie exact l'ensemble des informations figurant sur le présent document.

Date : 31/01/2011

Signature :

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and lines, positioned below the signature label.